

DÉFINANCIARISER LE BIEN-ÊTRE

*Daniela GABOR
Maria Magdalena TANCAU*

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

ÉTUDES & DOSSIERS | AVR 17
Participation citoyenne





COMPRENDRE POUR AGIR

DÉFINANCIARISER LE BIEN-ÊTRE

Daniela GABOR

Maria Magdalena TANCAU

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. VISIONS DE LA FINANCE PAR LES GROUPES MARGINALISÉS	3
1. L'inclusion financière aux conditions dictées par les banques	3
2. La participation financière comme perte d'autonomie	5
3. Négocier et résister À la financiarisation	6
II. RECOMMANDATIONS POLITIQUES	8
BIBLIOGRAPHIE	11

INTRODUCTION

Cette Note d'analyse s'inscrit, aux côtés de cinq autres documents, dans le cadre du rapport politique sur la financiarisation et le bien-être du projet de recherche « Financiarisation, économie, société et développement durable » (FESSUD) financé par l'Union européenne.

Elle s'appuie sur le rapport « *Secteur financier et bien-être – une réflexion participative* » (Gabor & Tancau, 2016), qui porte sur les modalités d'impact du système financier sur la vie des personnes appartenant à des groupes marginalisés. Ce dernier comprend une recherche participative réalisée avec des représentants de groupes marginalisés de neuf pays (Belgique, Allemagne, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Royaume-Uni) en vue de formuler des recommandations politiques qui permettront aux personnes de groupes marginalisés de développer leur dignité et leur bien-être face au secteur financier et dans la société en général, ainsi que d'avoir accès aux ressources matérielles nécessaires menant à des conditions de vie agréable et épanouissante.

La recherche participative se concentre principalement sur des groupes marginalisés en observant, d'une part, dans quelle mesure leur bien-être matériel et affectif est touché lors de leurs relations avec le système financier et en répertoriant, d'autre part, les alternatives existantes aux institutions financières traditionnelles dans les pays participant au projet. Le lien entre les deux parties de la recherche était de nature exploratoire, l'objectif étant de percevoir si la crise financière a créé un environnement favorable à l'émergence d'alternatives aux institutions financières traditionnelles telles que les banques locales et de proximité, les coopératives de crédit ou tout autre type de structures qui offrent des services financiers de manière plus transparente et responsable sur les plans social et éthique.

Si les résultats des groupes de dialogue avec les personnes marginalisées, que nous estimons être le cœur de la recherche, sont semblables, les ateliers organisés avec des représentants d'alternatives ont abouti à des résultats très différents selon les pays. Deux conclusions principales émergent de cette partie de la recherche : a) la création d'alternatives est fortement tributaire de l'histoire et de la tradition des organisations de la société civile, de leur capacité à mobiliser et à accéder aux ressources, de leur coopération avec le secteur public et de l'histoire des mouvements coopératifs dans ces pays, et b) compte tenu de leur faible nombre – voire de leur inexistence dans certains pays – et de leur capacité opérationnelle limitée, ils ne représentent pas actuellement une véritable alternative aux institutions financières traditionnelles, et en tout état de cause pas pour des groupes marginalisés qui ne devraient pas continuer à recourir à l'endettement en tant que filet de sécurité, même s'il est mis à leur disposition par des institutions ayant une éthique différente.

Ce document, qui se fonde sur le rapport de recherche évoqué précédemment, présente deux ensembles de recommandations politiques – le premier est le fruit de dialogues avec des groupes vulnérables, qui comprennent que certains des problèmes engendrés par le système financier ne peuvent être simplement résolus par des réformes du système financier, mais nécessiteraient de modifier les politiques économiques et de protection sociale, mais également de rendre l'État responsable de l'accomplissement de ses devoirs et garant des droits des citoyens. Le second s'inspire de discussions avec des représentants de groupes marginalisés et d'ateliers organisés avec des représentants d'alternatives qui préconisent de meilleures banques, se préoccupant de leurs clients et de la circulation de l'argent au niveau local.

I. VISIONS DE LA FINANCE PAR LES GROUPES MARGINALISÉS

La recherche participative avec des représentants de groupes marginalisés a mis en lumière trois thèmes principaux : a) l'inclusion financière se réalise toujours aux conditions dictées par les banques ; b) la participation à la finance est plutôt qualifiée d'expérience démotivante que stimulante ; et c) les exclus sociaux ne sont pas des victimes impuissantes du système financier et de ses manifestations mais des agents du changement qui négocient et résistent également à la financiarisation. Nous explorerons chacune de ses dimensions.

1. L'INCLUSION FINANCIÈRE AUX CONDITIONS DICTÉES PAR LES BANQUES

En examinant l'une des questions centrales de la recherche participative – « À quoi ressemblerait l'inclusion (financière) si elle se réalisait aux conditions des personnes exclues ou marginalisées socialement ? » - le dialogue révèle que leur engagement avec la finance est peu fréquent et peu aisé, induit par des tentatives de compléter des revenus salariaux insuffisants provenant d'un travail temporaire et de l'érosion de la protection sociale.

Peu de participants, voire aucun, considèrent que les promesses liées à l'inclusion financière pour les personnes en situation de pauvreté se sont réalisées. Une raison importante est la méfiance envers les banques, perçues comme principaux représentants du secteur financier. Dans leurs relations avec la finance, les participants font état d'un rapport de force « disproportionné », favorable aux banques, qui sont les principales interfaces avec le monde de la finance, et d'une relation inégale qui approfondit la précarisation de leurs vies.

L'État joue un rôle important dans le façonnement ou le maintien de liens entre les citoyens et le secteur bancaire. Il institue la consommation de services financiers, qu'il érige en condition de son contrat social avec ses citoyens. Il conditionne les prestations sociales ou les paiements de pensions aux bénéficiaires à la détention de comptes bancaires. Cependant, cette intervention médiatrice ne parvient pas à donner du sens à l'inclusion des groupes marginalisés compte tenu de sa faible influence sur la qualité de la relation avec les banques.

Des communautés marginalisées font état de relations avec les banques qui se dépersonnalisent et se déshumanisent. Les personnes sont traitées comme de simples numéros de comptes bancaires, classées selon leur niveau de revenus (chômeurs, bas revenus, migrants, agriculteurs), dont la solvabilité est estimée sur cette base. Les changements technologiques ont encouragé une dépersonnalisation accrue de la relation avec le secteur bancaire. Les personnes n'interagissent plus avec des êtres humains, et les promesses de gains d'efficacité et de baisses de coûts ne se sont pas réalisées. Les services financiers demeurent onéreux et parfois inaccessibles aux individus socialement défavorisés.

Paradoxalement, bien que la plupart des participants des neuf pays semblent réticents à emprunter et à s'engager auprès de banques, ils revendiquent le droit d'être traités avec respect par les banques et la possibilité d'avoir accès au crédit. Un des changements critiques qu'ils envisagent est un système financier post-crise qui assure une réactivité et une sensibilité accrue aux besoins de groupes

marginalisés, dans lequel la solvabilité se mesure à l'aune de l'histoire d'une personne et de sa relation (à long terme) avec sa banque.

« ...les personnes attendent des acteurs financiers qu'ils soient à l'écoute de leurs besoins et, lorsque la nécessité est avérée, qu'un crédit raisonnable puisse leur être accordé plus facilement, notamment lorsqu'elles sont clientes de l'institution financière depuis longtemps. »

— Financité, 2016, p. 29

Les banques, en insistant à l'excès sur le profil de risque du client, amorcent des pratiques d'exclusion. Ceux qui ont des revenus fluctuants se battent pour avoir accès à des produits financiers qu'ils pensent être des tremplins vers une sécurité financière à long terme, tels que des prêts hypothécaires ou des pensions privées. Les pratiques discriminatoires des banques, en fonction des niveaux de revenus, établissent des hiérarchies de clients, notamment en matière d'accès au crédit (hypothécaire).

« Je peux m'engager dans un prêt hypothécaire. J'ai payé plus de loyers que le prêt hypothécaire que vous pourriez m'offrir. J'aimerais que les banques prennent cet argument en considération. Une pension d'indépendant est inexistante sauf si elle privée et je ne m'y suis pas encore attelé. La question du logement est cependant stressante. La pension me semble encore bien lointaine. »

— Martin, 2016, p. 333

L'accès à une protection sociale qui soit fonction des avoirs est une aspiration très ambitieuse mais, trop souvent, l'absence d'accès au crédit s'avère être une question impérieuse pour faire face à un besoin imprévisible de liquidité – soins de santé, éducation des enfants, les incontournables de l'emploi (la voiture, l'ordinateur, etc.). Ainsi, dans de nombreux cas, les personnes doivent s'endetter pour couvrir les coûts de services de base tels que des soins de santé et l'éducation, auparavant assurés par l'État.

Le refus de l'accès au crédit bancaire à certaines personnes qui n'ont pas de source de revenus stables pourrait être interprété comme une mesure de prévention du surendettement. Cependant, les groupes de dialogue avec des représentants de groupes marginalisés révèlent que les banques encouragent principalement l'octroi de crédits personnels à la consommation et non de crédits aux personnes désireuses de se créer des possibilités de revenus par la constitution de petites entreprises ou par l'investissement dans des actifs modestes, voire par la formation pour accéder à un meilleur emploi.

Malgré le récit traditionnel qui fait porter aux personnes ou aux ménages la responsabilité et les causes du surendettement sous le prétexte de leur « incapacité à gérer des produits financiers » et du « manque de compétences en gestion monétaire », la recherche participative souligne que les participants différencient le crédit « utile » ou productif, pris pour satisfaire des besoins « réels » (éducation, accès au travail, soins de santé, accès au logement et couverture de frais engendrés par des événements familiaux comme des frais funéraires et des regroupements familiaux pour les migrants), du crédit « inutile », associé à la consommation ostentatoire d'articles et de services de mode tels qu'un nouveau téléphone mobile, des accessoires de mode ou de l'électroménager.

Une des conclusions des groupes de dialogue avec des représentants de groupes marginalisés est que, loin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les tentatives de personnes confrontées à la pauvreté et l'exclusion auprès du monde de la finance accroissent les inégalités en favorisant systématiquement « les riches et les puissants ».

« Lorsqu'elles [les personnes dans la pauvreté] se tournent vers un prêt, dès le début, les conditions qui leur sont proposées sont plus onéreuses et moins satisfaisantes, et les frais de gestion sont plus élevés pour les personnes moins bien nanties. »

« Fondamentalement, la banque existe pour prendre l'argent aux pauvres et le redonner aux riches. »

— Silva, 2016, p. 333

2. LA PARTICIPATION FINANCIÈRE COMME PERTE D'AUTONOMIE

Bien que la finance soit devenue un secteur dont l'influence grandit clairement dans nos sociétés, notamment depuis la crise comme en attestent les plans de sauvetage, la contraction du crédit, la récession et son corolaire, l'austérité, il existe peu, voire pas d'espace de participation du grand public aux débats sur ses processus de gouvernance et de régulation.

Les participants ont évoqué les décisions des politiciens pour sauver les banques et l'opacité dans laquelle elles agissent comme raisons essentielles de la méfiance que les banques suscitent et de la crainte de s'engager auprès d'elles. Les participants reconnaissent les dangers d'un trop grand nombre de crédits à la consommation, sans cesse encouragés par les banques, preuve que les banques sont bien peu intéressées par l'amélioration de l'alphabétisation financière et par la transparence de leurs opérations et de leurs processus décisionnels. Les règles et règlements des contrats de crédit sont constamment modifiés pour piéger les personnes, leur faire signer de nouveaux contrats et ainsi tirer avantage de leurs faibles connaissances en la matière.

Face au manque d'alternatives, les participants s'estiment forcés de s'engager auprès de banques tout en s'en méfiant. Cet engagement forcé a également une influence sur leurs pratiques d'épargne. L'opacité dans laquelle les banques fonctionnent préoccupe les participants qui craignent de perdre la maîtrise de leur argent. La plupart préfère donc épargner de l'argent liquide. Les participants mentionnent également que les banques poussent sans arrêt à la consommation et bien peu à la constitution d'épargne. L'État, par ses institutions de protection sociale, décourage également l'épargne. Dans son mode de surveillance, l'État introduit des pratiques de coordination avec les banques pour surveiller les comptes bancaires de ses allocataires sociaux afin de supprimer les prestations de ceux qui parviennent à épargner.

« J'ai vécu cette situation lorsque je me suis retrouvé au chômage et sans accès aux prestations de chômage. J'ai dû puiser dans mon épargne pour la pension. J'ai dû en fait l'épuiser avant d'avoir accès à une aide de l'État. C'est un système très étrange. Si vous avez très peu, vous n'êtes rien. Si vous êtes nanti et possédez la maison dans laquelle vous vivez, vous recevez les prestations de l'État. L'État ne touche pas à votre propriété. Si vous avez économisé un peu d'argent et que vous vous retrouvez au chômage, vous devez vivre en premier lieu de vos économies. »

— MoveGlobal, 2016, p. 68

Les rapports font systématiquement état de l'incidence sur le bien-être du basculement du « welfare » (protection sociale) vers le « debtfare » (endettement). Il y a deux aspects dont les effets sont négatifs : d'une part, les personnes n'ont simplement pas assez de ressources financières pour satisfaire leurs besoins, dont le reproche ne peut être directement adressé au système financier ; d'autre part, les personnes se méfient des institutions financières sur lesquelles elles sont supposées compter pour être guidées dans le choix de produits et de solutions financières. Cette situation crée un stress émotionnel (le sentiment de solitude, la crainte d'être exploité, de ne pas être traité avec respect, de ne pas être entendu, etc.) et aboutit à des conséquences négatives (tomber par dépit dans les griffes d'arnaqueurs, décliner le recours aux institutions financières même lorsqu'elles peuvent offrir un service adéquat, etc.).

Au fil de l'analyse des rapports de force inégaux entre les personnes et les banques, et de leurs effets sur le bien-être, les participants s'interrogent également sur la responsabilisation. Les banques ont organisé, voire encouragé le surendettement avant la crise, tandis que l'État a failli à son devoir de protection envers ses citoyens et de participation aux processus décisionnels. Les participants des neuf pays font part d'un sentiment d'impuissance face à cette faible perspective de participer au changement du système bancaire.

3. NÉGOCIER ET RÉSISTER À LA FINANCIARISATION

La recherche participative n'a pas dressé le portrait de personnes victimes du système financier et de ses manifestations. Elle a essayé de faire remonter à la surface les modalités d'interrogation du monde de la finance par des représentants de groupes marginalisés, les cadres conceptuels qu'ils utilisent pour représenter leur relation à la finance et les modalités de leur engagement dans des démarches de résistance individuelles et collectives.

La recherche révèle que lorsqu'il s'agit de changer le système financier, les personnes comprennent qu'elles doivent aller au-delà de leur condition de consommateurs individuels et qu'elles doivent s'engager dans l'action collective afin d'exercer des pressions sur l'État et, par son intermédiaire, sur le système financier. Les personnes sont conscientes de leur pouvoir collectif en tant que clients et consommateurs, comme l'exprime un participant aux ateliers organisés en Allemagne :

« Je trouve cela absurde ; elles nous font croire que nous avons besoin de leur argent alors que les banques ont besoin du nôtre sans lequel elles seraient dépourvues de tout moyen financier. L'argent déposé par les personnes sur leurs comptes s'accumule dans le but d'être utilisé par la banque. Si vous lui empruntez de l'argent, elle vous fait payer un intérêt. Les banques nous donnent l'impression que nous avons constamment besoin de leur argent. Qu'advierait-il de ces banques si tout le monde retirait son argent ou n'y déposait plus son argent ? Elles n'auraient plus rien ! »

— MoveGlobal, 2016, p. 70

Le rapport explore différentes formes de résistance à la financiarisation, discutées dans les groupes de dialogue avec les groupes marginalisés des neuf pays. Les représentants des groupes de migrants des différents pays ont dit se tourner, en premier lieu, vers leur famille, leurs amis et des groupes de soutien de leur communauté lorsqu'un prêt leur est nécessaire pour faire face à des besoins de base. Refuser le recours au crédit bancaire prend la forme d'une stratégie, dans le cas de groupes marginalisés, de résistance à la vulnérabilité que vivent les personnes dans le cadre de leur relation avec les banques.

Lorsqu'il s'agit de recourir à différents produits financiers, ceux qui inspirent la plus forte résistance sont les cartes de crédit. Les groupes marginalisés qualifient l'accès à une carte de crédit comme l'amorce de

la catastrophe. Paradoxalement, les participants de Suède et de Belgique se sont également interrogés sur les comptes d'épargne, s'inquiétant des pertes réelles qu'ils génèrent compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt et du niveau élevé des frais administratifs. La solution pour les personnes à bas revenus, afin de mieux maîtriser leur argent et d'éviter le piège tendu par les institutions financières, est d'utiliser le plus largement possible de l'argent liquide.

Les participants aux groupes de dialogue des neuf pays ont évoqué l'action et la résistance collective, qui s'appuient sur le soutien de l'État, qualifiées de seules stratégies adéquates pour contrecarrer les pratiques usurières des banques et leur rôle surdimensionné dans les sociétés. Le besoin d'organisation et de mobilisation des citoyens aux différents niveaux – local, régional et national – est urgent, sans faire l'impasse sur la responsabilité de l'État qui doit mieux accomplir son rôle de régulateur du système financier.

II. RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Ces recommandations politiques découlent de l'analyse collective de représentants de groupes vulnérables qui se sont constitués en groupes plutôt critiques vis-à-vis de l'inclusion financière comme stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ils ont identifié une série d'effets négatifs de leur engagement auprès du monde de la finance sur leur bien-être matériel et affectif. Les opérations du système financier engendrent une détresse affective et une insécurité sociale et économique, par l'aggravation des inégalités socioéconomiques entre riches et pauvres suite à leur interaction avec les banques.

Les rapports des neuf pays qualifient de basculement « du welfare vers le debtfare » (de la protection sociale vers l'endettement), une caractéristique structurelle incontestable de la situation actuelle qui, compte tenu de la structure même de la finance et des effets destructeurs de tout engagement auprès d'elle (stress engendré par la gestion des remboursements, crainte de ne pas être à même de gérer sa dette, saisies, etc. que révèlent les rapports nationaux), a une incidence négative sur le bien-être des personnes.

Les solutions à ces problèmes, telles que les envisagent et les appellent de leurs vœux les exclus sociaux, serait un rôle plus fort de l'État dans la protection de ses citoyens et dans la médiation de leur relation au système financier, ainsi que des changements structurels dans les politiques sociales et les dispositions de sécurité sociale.

LE RÔLE DE L'ÉTAT

En Europe, l'inclusion financière et le surendettement sont plus étroitement associés aux compétences nationales des États membres. C'est la raison pour laquelle les États membres devraient jouer un rôle plus important dans la médiation entre leurs citoyens et le secteur financier, un rôle qui va au-delà de la réglementation des relations du crédit privé. L'État devrait être directement impliqué dans l'inclusion sociale et ne pas simplement faciliter les processus marchands d'inclusion. Les groupes marginalisés ont la vision d'un secteur bancaire inclusif valorisant les relations avec ses clients, ayant confiance en ceux-ci, essayant de satisfaire leurs besoins, et attentif à l'engagement protecteur de l'État à l'égard de ce qu'ils continuent à percevoir comme des pratiques bancaires de prédation et de discrimination.

L'État devrait mettre en pratique une réglementation stricte des procédures de prêt abusives et agressives et des taux d'intérêt usuriers tels que les prêts par SMS ou les prêts sur salaires en Pologne, Roumanie, Suède et au Royaume-Uni. Les prêts devraient être plus strictement réglementés et étroitement surveillés, le coût total net du prêt devrait être clair et visible, accompagné d'une explication transparente des conséquences du prêt à la consommation, de normes éthiques définies par les banques et agences de crédit en coopération avec des ONG et des organisations de consommateurs. Ce type de réglementations devrait s'appliquer aux banques et aux agences de crédit.

Les sanctions et mécanismes de limitation des publicités mensongères devraient être renforcés alors que persistent apparemment les prêts abusifs et la publicité agressive dans certains pays comme la Pologne, la Roumanie, la Suède et le Royaume-Uni. Un examen sérieux de la vente de créances s'impose, ainsi que des mesures de prévention de taux d'intérêt usuriers, de frais administratifs et de notification abusifs.

PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

Les participants réclament une éducation plus poussée au fonctionnement et au vocabulaire financier dont la finalité serait d'améliorer leurs vies en les responsabilisant, en aiguisant leur sens critique à l'égard du mode de fonctionnement du système financier et de la promotion de différents types de produits et services financiers (Santos, 2013). Ce type d'éducation s'oppose à l'alphabétisation financière promue actuellement, dont l'objectif principal est de discipliner les citoyens, les transformer en sujets financiers dotés de connaissances techniques sur les modalités d'une gestion attentive de leurs finances, de leurs comptes bancaires et des taux d'intérêt mais sans remettre en cause le statu quo et le rôle surdimensionné des banques dans nos sociétés.

SOUTENIR LA RESTRUCTURATION DE LA DETTE SOCIALE ET OFFRIR DES SERVICES DE RÈGLEMENT DES DETTES

Les neuf rapports précisent les conséquences désastreuses d'une restructuration de la dette, déréglementée ou mal réglémentée, qui précipite les personnes vulnérables vers un endettement toujours plus important et vers l'exclusion. L'État devrait développer des réglementations des pratiques de restructuration de la dette et soutenir les ONG et autres structures sociales qui souhaitent s'engager dans une restructuration « sociale » de la dette en offrant des prêts sans intérêt, ou encourager les pouvoirs publics et les banques à fournir de tels prêts à des ONG pratiquant la restructuration sociale de la dette. Des services de règlement des dettes devraient être disponibles pour les plus vulnérables, qui sont également ceux et celles qui en ont le plus besoin (Eurodiaconia, 2015, p. 5).

UN ACCOMPAGNEMENT INDÉPENDANT DES EMPRUNTS ET DE LA GESTION FINANCIÈRE

Conseiller sur les prêts et les contracter devraient être dissocié. Des institutions publiques ou des ONG sociales devraient accompagner la gestion financière et les emprunts, et non les banques qui vendent ces services et en tirent un bénéfice.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX

Les personnes souffrant de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont les plus exposées au surendettement. Il est dès lors important de leur assurer un accès à des services sociaux simplifiés et de bonne qualité. L'accès à ces services pourrait être une mesure préventive et une action de soutien pour ceux qui ont sombré dans la spirale de l'endettement. Comme le soulignent différentes organisations actives dans la lutte contre la pauvreté (EAPN, Eurodiaconia, CARITAS), les personnes en situation de pauvreté ne connaissent pas toujours leurs droits et ne tirent donc pas avantage de l'aide au revenu, de l'accès au logement social ou aux prestations de santé. L'État doit valoriser les possibilités qu'offre le système de sécurité sociale, simplifier l'accès aux services sociaux et assurer la concrétisation de cet accès.

DÉMOCRATISER LA GOUVERNANCE DU SECTEUR BANCAIRE

À cette fin, il conviendrait de mettre en valeur la participation des organisations de la société civile, collectifs citoyens, groupes de consommateurs, etc. à la gouvernance et réglementation des banques.

ASSURER L'ACCÈS À UN REVENU MINIMUM SUFFISANT ET À DES EMPLOIS DÉCENTS

L'accès à des régimes de revenu minimum protégerait les plus vulnérables des emprunts pour satisfaire leurs besoins. Le revenu minimum est souvent le seul soutien financier disponible pour les personnes en difficulté, sans emploi rémunéré ou en fin de droit au chômage. L'accès à des régimes de revenu minimum est une base importante pour participer à la vie de la communauté, se reconnecter avec le marché du travail et vivre une vie digne. L'assurance d'emplois de bonne qualité, assortis d'une rémunération décente, est également importante.

DE MEILLEURES BANQUES ET UNE FINANCE PLUS ÉQUITABLE

Certains des ateliers organisés avec des représentants d'alternatives bancaires ont démontré qu'il est possible de créer et de développer des institutions financières différentes malgré les obstacles juridiques et administratifs. Le sont les coopératives de crédit au Royaume-Uni et en Allemagne, les banques coopératives en Belgique, en Allemagne et en Italie qui correspondent au profil idéal décrit par des représentants de groupes marginalisés. Elles se préoccupent de leurs clients, de leur condition économique et sociale ; elles offrent des services financiers, dans certains cas, à des clients ne présentant pas un profil intéressant financièrement ; et elles sont enracinées dans des communautés locales où elles font circuler l'argent. Un trait commun de ces structures est le mode participatif prévu dès leur création et leur principal objectif, dès le début, de répondre à un problème social – tel que le manque d'accès à un logement pour les migrants sans papier, c'est le cas du CIRE (Belgique), ou le manque d'accès au crédit de différentes catégories marginalisées – migrants, retraités, indépendants ayant peu de revenus, ce que leur permettent Credal (Belgique), Eticredito Bank (Italie) ou Credit Unions au RU et en Allemagne. Leur capacité est cependant plutôt limitée et ne peut satisfaire toutes les personnes sans le besoin.

Pour mettre à la disposition d'un plus grand nombre de personnes ce type de services, nous avons besoin, comme le préconisent *Finance Watch* et d'autres organisations de la société civile, de « *politiques qui encouragent les banques participatives, qui ont tendance à être plus petites, plus du type 'banques ennuyeuses' qui prêtent à l'économie réelle (sans compter sur des échanges commerciaux avec des entreprises financières), qui sont ancrées dans les communautés locales et offrent des opportunités claires et directes de participation active du public à leur gouvernance* » (Fares & Lindo, 2016, p. 26).

BIBLIOGRAPHIE

- Eurodiaconia (2015), "Policy Paper. Household Over-Indebtedness in the European Union", <https://www.eurodiaconia.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/10/Policy-Paper-Over-Indebtedness.pdf> .
- Fares, A., Lindo, D. (2016), "Representation of the public interest in banking", rapport à venir.
- Financité (2016), "A Participatory reflection on finance and wellbeing. Report from Belgium" in Gabor, D., Tancau, M. (eds) *A Participatory reflection on finance and wellbeing* (pp. 13-50).
- Gabor, D., Tancau, M. (2016), "A Participatory View of Financial Inclusion and Financialisation – Synthesis", in Gabor, D., Tancau, M. (eds) *A Participatory reflection on finance and well-being* (pp. 365-387).
- Martin, A. (2016), "A Participatory reflection on finance and well-being. Report from the United Kingdom", in Gabor, D., Tancau, M. (eds) *A Participatory reflection on finance and well-being* (pp. 308-365).
- moveGlobal (2016), "A Participatory reflection on finance and wellbeing. Report from Germany", in Gabor, D., Tancau, M. (eds) *A Participatory reflection on finance and wellbeing* (pp. 51-84).
- Silva, R. (2016), "A Participatory reflection on finance and well-being. Report from Portugal", in Gabor, D., Tancau, M. (eds) *A Participatory reflection on finance and well-being* (pp. 185-221).
- Santos, A. C. (2013), "Financial literacy, financialisation and neo-liberalism", *FESSUD Working Paper Series*, 11 <http://fessud.eu/wp-content/uploads/2013/04/Financial-Literacy-Financialisation-and-Neo-liberalism-FESSUD-Working-Paper-11.pdf>.

Remerciements à Marie LEPRÊTRE, Marie SCHULLER et Anna MÉTRAL
pour la relecture.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ?* Marie Schuller, février 2017.
- *La nouvelle politique énergétique de l'UE et ses enjeux.* Marie Schuller, février 2017.
- *Réchauffement climatique et migration : zoom sur un phénomène méconnu.* Marie Schuller, décembre 2016.
- *LGBTQ et discrimination professionnelle en Europe et aux États-Unis.* Océane Imbert, décembre 2016.
- *L'insertion professionnelle des réfugié-e-s : une nécessité qui rencontre des obstacles.* Anna Métral, décembre 2016.
- *De l'Accord de Paris à la COP 22.* Marie Schuller, décembre 2016.
- *Social impact bonds : pour ou contre ?* Hans Deblieck, novembre 2016.
- *Économie circulaire et ESS : complémentarités et synergies.* Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.
- *Pack Économie circulaire, analyse de mesures de la Commission Juncker.* Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.
- *Transition vers une économie circulaire : financements et leviers.* Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.
- *Économie circulaire et emploi : enjeux et perspectives.* Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative.* Marie Leprêtre, décembre 2016.
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables.* Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises.* Denis Stokkink, novembre 2016.
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France.* POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage.* Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises.* Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative.* Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Participation citoyenne

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS mène des initiatives plurielles pour renforcer: la démocratie participative, la participation citoyenne à la vie politique, l'intégration des personnes immigrées ou d'origine immigrée, la lutte contre les discriminations. Pour fil conducteur, le think & do tank opte pour des activités qui, de manière directe ou indirecte, motivent les habitant/e/s de tout État européen à devenir acteur et actrice de cette citoyenneté européenne afin d'instaurer un plus large dialogue entre les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises et ainsi bâtir à l'horizon 2020 une Union européenne inclusive.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokink

